

VS-26-094-T – Inspecteur(trice)

UNIQUE

EN VILLE

Vos principaux défis

La personne titulaire du poste, sous la supervision du chef de division gestion des risques et résilience, est responsable de l'application des activités reliées aux mesures préventives conformément à la mission, aux valeurs et aux orientations organisationnelles et ministérielles.

1. Procède à l'inspection de tous les sites, installations et bâtiments afin de faire appliquer les règlements, les normes et les lois en matière de sécurité incendie et public; procède aux essais des dispositifs d'autoprotection; assiste aux exercices d'incendie des édifices publics, institutionnels, commerciaux, résidentiels ou industriels; s'assure que les normes en matière d'évacuation sont respectées; fait des recommandations nécessaires;
2. Analyse les requêtes et en assure le suivi;
3. Renseigne les citoyens sur les règlements, lois et normes en matière de sécurité incendie et de sécurité civile et agit à titre d'éducateur dans différents programmes de sensibilisation et d'éducation;
4. Élimine tout risque ou fait évacuer tout lieu ou bâtiment pouvant comporter un risque potentiel pour les occupants;
5. Participe à des événements publics et des activités communautaires;
6. Rédige des avis d'infraction, détermine les mesures à prendre et les délais accordés pour se conformer. Fournit aux responsables toute autres informations ou documentation pertinente. Prolonge, au besoin, les délais de mise en conformité après approbation de son supérieur et rencontre, sur demande, les citoyens pour expliquer la nature de l'avis et les mesures à prendre pour y remédier;
7. Rédige des constats d'infraction, porte plainte devant la cour et témoigne, lorsque requis, devant les tribunaux et autres organismes à titre de témoin;
8. Prend rapidement les mesures de prévention qui s'imposent lors de déversements accidentels de matières dangereuses;
9. Collabore et communique avec les inspecteurs(trices) -enquêteurs(euses) et d'autres services municipaux ou organismes concernés pour faciliter le règlement des dossiers, formulaires de plainte, recommandations et autres;
10. Accorde ou refuse toute demande de permis en vertu des règlements municipaux sous sa juridiction;
11. Prend connaissance des nouveaux règlements, directives, avis, consignes et autres documents nécessaires à l'accomplissement de sa fonction;
12. Vérifie et valide les plans de sécurité incendie et les mesures d'urgence exigées pour les endroits qui le requièrent par la réglementation ou lois et, au besoin, voit à faire apporter les correctifs et changements nécessaires;

13. Fournit un support technique, lorsque nécessaire, aux pompiers dans le cadre du programme de visites résidentielles ainsi que la mise en place des plans préconçus; assure l'encadrement et la coordination des activités de prévention incendie et de sécurité publique des pompiers ainsi que des membres d'autres organismes lors des différentes campagnes;
14. Rédige des rapports d'inspection après chaque visite, tient à jour des dossiers sur chaque établissement;
15. Procède à la formation des pompiers en ce qui a trait aux lois, règlements et normes en matière de prévention incendie et de sécurité publique;
16. Vérifie et analyse des rapports et registres en matière de sécurité incendie et du public et décide des mesures à prendre s'il y a lieu;
17. Assure le suivi de certains dossiers à la demande des officiers, des cadres supérieurs ou des membres de l'état-major et en fait rapport sur demande;
18. Prépare des recommandations en lien avec son champ de compétence;
19. Participe à l'élaboration de règlements, procédures et directives relatives à sa division;
20. Remplace, au besoin, l'inspecteur(trice)-enquêteur(euse);
21. Utilise, au besoin différents appareils de bureautique, différents équipements et appareils spécialisés rattachés à l'emploi.

**Besoin temporaire entre 6-12 mois, possibilité de prolongation.*

Pourquoi nous choisir?

La Ville de Saguenay offre plusieurs avantages pour répondre aux besoins de ses employés, par exemple :

- une vaste gamme d'avantages sociaux;
- un horaire flexible et un horaire d'été particulier;
- un programme d'appui à la pratique sportive;
- un des plus avantageux régimes de retraite (prestation déterminée);
- une gamme complète de programmes d'assurance maladie, vie et salaire (incluant la télémédecine);
- un programme de support pour la formation continue;
- une attention soutenue dans le domaine de la santé et sécurité de ses travailleurs.

Le profil recherché

Exigences

- AEC en prévention des incendies
- Permis de conduire véhicule d'urgence (classe 4a)

Un milieu de vie diversifié

La Ville de Saguenay souscrit à la *Loi sur l'accès à l'égalité à l'emploi* dans les organismes publics avec le programme d'accès à l'égalité en emploi. À cette fin, elle invite les femmes, les membres des minorités ethniques ou visibles, les autochtones et les personnes en situation de handicap à poser leur candidature.

Des mesures d'accommodement peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap afin de favoriser leur pleine participation au processus de recrutement. N'hésitez pas à communiquer avec nous au besoin.

Service : Sécurité incendie

Poste : Prévention

Localisations : Arrondissement de Chicoutimi

Statut : Poste temporaire

Catégorie d'emploi : Pompier

Horaire de travail : 35 heures par semaine

Date de fin de l'affichage : 25 mai 2026

Voici le lien et le code QR : <https://carriere.saguenay.ca/jobs/7738331-inspectrice-inspecteur?promotion=2002274-trackable-share-link-rim>

